

● (1740)

Le Syndicat canadien des facteurs a présenté au comité qui étudiait le bill C-133, un mémoire où je lis ce qui suit:

Jusqu'à maintenant, les anciens présidents du Conseil du Trésor, respectant la coutume et l'usage, consultaient le comité consultatif chaque fois qu'ils devaient apporter des modifications au régime de pensions des fonctionnaires. Cette fois-ci, le président actuel n'a pas respecté la coutume.

Cette observation remonte à l'époque de la mise en œuvre du régime de pensions des fonctionnaires; à cette époque, contre l'assurance que ledit régime serait exclu des négociations collectives, le gouvernement s'était engagé à n'y apporter aucun changement unilatéral. Le gouvernement a manqué à sa parole. A ses yeux, le document contractuel en question n'est qu'un vulgaire chiffon de papier. Il l'a déchiré. Plus loin dans son mémoire, le syndicat ajoute:

Si le gouvernement s'approprie unilatéralement les fonds appartenant à ses anciens employés et à ceux qui sont sur le point de prendre leur retraite, les expressions «droits à la pension», «crédits de pension» et «admissibilité» cesseront d'avoir quelque signification que ce soit. La saisie de la caisse de retraite de ses employés par le Conseil du Trésor, le plus gros employeur du Canada, donne au secteur privé un exemple horripilant.

Il constitue aussi un exemple terrible pour le reste du secteur public et pour ceux qui dépendent du programme de la sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada. Nous avons tous entendu exprimer ces dernières années des doutes sérieux sur la rentabilité du Régime de pensions du Canada et sa capacité de fournir les prestations que le gouvernement, le Parlement et le Canada comme pays se sont engagés à verser. Si le gouvernement démontre une fois de plus que sa parole n'est pas digne de foi, où allons-nous?

Le ministre a parlé de l'impact psychologique de son programme. Il y a bien un impact psychologique: la perte totale de confiance chez les Canadiens qui veulent croire que les engagements que prend celui ou celle qui les représente au Parlement seront tenus. Il ne pourront plus le croire désormais. Les bills C-124, C-131, C-132 et C-133 sont autant d'exemples où le gouvernement est revenu sur les ententes et les engagements qu'il avait pris et sur la parole qu'il avait donnée. Je ne peux pas qualifier ici ces actes du nom qui leur convient, mais je crois que les Canadiens savent quel est ce terme. Il n'est pas très plaisant.

Le Syndicat dit enfin dans son mémoire:

Si le gouvernement réussit à faire main basse sur la caisse de retraite des employés, quand recourra-t-il encore une fois à la même tactique?

Le Syndicat conclut ainsi:

La proposition du gouvernement laisse penser que le Canada n'est guère solvable.

C'est une autre réputation dont nous nous passerions volontiers, surtout à ce moment-ci de notre histoire.

J'ai cité ces observations même si certaines d'entre elles dépassent le champ étroit de la mesure législative dont nous sommes saisis pour parler de la crise, des problèmes et de la guerre psychologique, celle que le ministre ne cherche pas mais qui se livre ici.

J'aimerais me reporter à un éditorial qui est paru dans *The Sun* de Vancouver le 17 décembre dernier et qui s'intitulait «Une question d'intégrité». On y mentionnait les changements qui doivent être apportés au Régime de pensions du Canada et on y disait notamment ce qui suit:

On pourrait dire que l'intégrité du Régime de pensions du Canada était menacée dès sa création en 1966—à partir du moment où le gouvernement fédéral a

Sécurité de la vieillesse (N° 2)—Loi

compromis le principe du «pay-as-you-go» (payer au fur et à mesure) en permettant aux provinces d'emprunter un montant proportionnel aux cotisations versées par leurs habitants.

Mais cela ne nous tirerait pas pour autant de la crise où nous sommes plongés aujourd'hui alors que toutes les provinces sont endettées—elles ont souscrit pour 22.4 milliards de dollars d'emprunts au RPC—et ne nous protégerait pas non plus du réveil brutal qui devrait avoir lieu d'ici deux ans quand, à défaut du remboursement des prêts souscrits par les provinces, les employeurs et les employés envisageront d'augmenter les cotisations.

Encore une fois, l'avertissement est clair. Le gouvernement a été au pouvoir pendant presque toute la période, exception faite d'un intervalle de neuf mois, depuis la mise sur pied du Régime de pensions du Canada. Son incurie a été telle que, d'ici un ou deux ans, il se peut bien que nous soyons obligés de doubler le fardeau fiscal des contribuables de façon qu'ils puissent toucher les prestations pour lesquelles ils ont déjà payé s'ils en croient le gouvernement.

La tactique qu'emploie aujourd'hui le ministre et le gouvernement ne s'inscrit-elle pas dans le cadre de la prétendue guerre psychologique? Ne veulent-ils qu'ajouter une autre arme à l'arsenal des 6 et 5 p. 100 pour lutter contre l'inflation ou préparer-ils quelque chose de plus important? Je suis sûr que madame la ministre dira que nous devons lui faire confiance. Bien des gens ont cru en elle et dans le gouvernement et cela ne les avance guère aujourd'hui. Le gouvernement semble obsédé par cette guerre contre l'inflation et par ses appels à la restriction. Les députés conservateurs, néo-démocrates et libéraux ont dit n'être pas contre les restrictions. Nous sommes partisans des restrictions mais nous sommes aussi en faveur de la liberté. Que le gouvernement fixe un but vers lequel peut tendre toute la société et qu'il invite les gens à l'atteindre, c'est bien; mais que les Canadiens soient enrôlés de force dans une armée devant participer à un raid-suicide dans le cadre d'une prétendue guerre contre l'inflation, c'est une tout autre histoire. C'est la conscription; ce n'est pas demander aux gens de souscrire volontairement à une cause d'intérêt national. Il est plutôt ridicule que cette bande-là vienne prétendre que d'aucuns n'aient pas l'embrigadement ni les gouvernements qui ne tiennent pas parole.

Je voudrais parler d'un article intitulé «They still worry about inflation?» paru dans l'édition du 7 décembre 1982 du journal *The Gazette* de Montréal. Le journaliste Don McGillivray est l'auteur de cet article dont je voudrais citer quatre paragraphes parce qu'il contenait un message sur la guerre contre l'inflation et expliquait comment elle avait dénaturé les événements. Voici ce que ce journaliste a écrit:

On trouvera ridicule dans quelques années, que le dix-huitième mois après le début de la dépression des années 1980, certains prétendent encore que le principal ennemi était l'inflation.

On trouvera encore plus ridicule que ces personnes n'étaient pas une bande d'excentriques, mais des ministres des Finances et des gouverneurs de banques centrales.

Nous savons quelle ampleur a pris le chômage en quelques mois. Voici la suite de l'article:

Un marasme économique mondial qui dure depuis un an et demi sans qu'on en voie la fin ressemble à la crise que le Canada a connue dans les années 1930.

Bien que Gerald Bouey, le gouverneur de la Banque du Canada, considère les années qui viennent de s'écouler comme l'époque de la Grande inflation, cette crise est de loin plus aigüe que toutes les autres crises que le Canada a connues depuis une dizaine d'années.

L'inflation était un casse-tête impossible à résoudre.

Elle ne détruisait toutefois pas les emplois, les foyers, les sociétés, les industries voire les pays comme cette dépression.